

# NOS RÊVES

# SONT BRISÉS

La paralysie européenne  
bloque des milliers de réfugiés  
en Grèce

 J'ACCUEILLE!

AMNESTY  
INTERNATIONAL



Jamais la crise mondiale des réfugiés ne s'est autant retrouvée au cœur des préoccupations européennes qu'en 2015. Contraints de quitter leur pays en raison de persécutions et de conflits, qu'ils sévissent depuis longtemps ou aient éclaté récemment, plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont vu dans l'Europe un lieu sûr. Un an plus tard, à la suite des fermetures successives des frontières, plus aucune image de milliers de migrants traversant péniblement les Balkans ne nous parvient. Pourtant, la crise humanitaire persiste. Près de 60 000 réfugiés et migrants sont aujourd'hui bloqués en Grèce, dans des conditions déplorables pour la plupart d'entre eux.

Face aux souffrances de ces réfugiés et de ces migrants, des milliers de personnes en Grèce et ailleurs dans le monde ont réagi. Certaines, agissant à titre individuel, au sein d'un groupe ou d'une ONG, se sont rendues sur les côtes des îles grecques pour prodiguer une aide humanitaire de base. D'autres ont aidé les garde-côtes grecs à porter secours à des milliers de personnes en détresse en mer. Et, à travers toute l'Europe, de nombreuses autres encore ont publiquement déclaré être prêtes à accueillir les réfugiés.

La solidarité affichée par la population en Europe contraste très nettement avec la paralysie de ses dirigeants. L'Union européenne (UE) qui, déjà, est loin d'accueillir une part équitable des 21 millions de réfugiés dans le monde, ne parvient même pas à offrir dignité et sécurité à celles et ceux qui ont survécu au périlleux voyage pour l'atteindre – alors qu'il n'y a là rien d'insurmontable. La nécessité urgente d'améliorer le dispositif d'accueil et d'asile grec et de

garantir une véritable protection aux personnes bloquées dans le pays relève des autorités grecques. En revanche, une solution durable n'est envisageable que si les autres États européens acceptent de se partager les responsabilités et agissent en conséquence.

L'Europe, qui constitue le bloc politique le plus riche au monde, a les moyens et les capacités d'offrir un espoir aux réfugiés livrés à eux-mêmes en Grèce et de s'acquitter de ses obligations morales et juridiques. Les mécanismes de répartition des demandeurs d'asile dans l'UE existent déjà, dans le cadre par exemple du programme de relocalisation à l'intérieur de l'UE ou des procédures de regroupement familial. Pourtant, la plupart des États membres de l'UE freinent les efforts de mise en œuvre de ces mécanismes ou bien s'y opposent activement. Les souffrances humaines immenses, mais évitables, qu'expose ce document sont la conséquence de cette situation.

*Camp de réfugiés de Malakasa, à 40 km au nord d'Athènes. Juillet 2016. © Giorgos Moutafis/A Amnesty International*

*Image de droite : Des réfugiés dans un camp de la zone portuaire de Salonique. Juillet 2016. © Amnesty International (photo : Richard Burton)*

*Couverture : Le camp de réfugiés de Softex est situé dans la zone industrielle de Sindos, près de Salonique. Il abrite plus de 1 800 personnes. © Amnesty International (photo : Richard Burton)*



**LES DIRIGEANTS EUROPÉENS SONT  
EN MESURE DE VEILLER À CE QUE  
LES MILLIERS DE RÉFUGIÉS PIÉGÉS  
EN GRÈCE REÇOIVENT LA PROTECTION  
À LAQUELLE ILS ONT DROIT.  
ILS DOIVENT AGIR EN CE SENS  
DE TOUTE URGENCE.**





# GRÈCE : LES RÉFUGIÉS PARQUÉS

**« Nous ne sommes pas morts dans notre pays, mais nous mourrons ici si nous continuons de vivre dans ces conditions. »**

*S., une femme venue de Syrie, Athènes*

En mars 2016, la frontière séparant la Grèce de l'ex-République yougoslave de Macédoine (Macédoine) a été fermée et, de fait, les routes permettant de rejoindre d'autres pays d'Europe ont été coupées. Dans l'impossibilité de poursuivre leur périple pour retrouver leur famille et poursuivre leurs rêves, les réfugiés et les demandeurs d'asile n'ont eu d'autre choix que de demander protection en Grèce, sur fond de grave crise financière. Cette situation a déclenché une crise humanitaire, qui perdure encore aujourd'hui.

D'après les statistiques officielles, plus de 47 000 réfugiés et migrants sont bloqués en Grèce continentale. Venant pour la plupart (environ 90 % d'entre eux) d'Afghanistan, d'Irak et de Syrie, pays en proie à la guerre, ils comptent de jeunes enfants, des personnes souffrant de graves problèmes de santé, des femmes enceintes et des bébés. Quelque 7 500 d'entre eux sont logés dans des appartements ou des chambres d'hôtel mais la plupart vivent dans une cinquantaine de camps, très souvent dans des conditions déplorables, et dorment à même le sol pendant des mois et des mois. Pour beaucoup, l'insécurité fait constamment partie de leur quotidien, même dans leur quête de nourriture au jour le jour.

Après la signature, le 18 mars 2016, de l'accord migratoire UE-Turquie, 12 500 autres personnes sont arrivées en Grèce. Bloquées sur les îles grecques, dans des camps surpeuplés, elles vivent dans des conditions effroyables dans l'attente d'une réponse à leur demande d'asile.

Des ONG, des bénévoles et des militants tentent de combler les lacunes de l'assistance humanitaire, mais la grande majorité des camps de réfugiés (généralement, d'anciens entrepôts ou bien des tentes) ne sont même pas adaptés à des séjours de courte durée. Des résidents rencontrés par Amnesty International se sont plaints à plusieurs reprises du manque de soins médicaux, d'installations sanitaires et d'approvisionnement en eau potable.



© Amnesty International (photo : Richard Burton)

**« Nous vivons très mal. L'eau est très sale et nous n'en avons pas assez ; nous recevons trois litres par jour pour huit personnes. On nous donne de la nourriture, mais les réfugiés ne se sentent pas bien. Nous avons besoin de vivre comme des êtres humains. Il n'y a pas de WC dans les tentes, et nous n'avons pas de médicaments. Les gens sont irrités. Nous sommes des êtres humains, pas des animaux. »**

*Basel, coiffeur venu de Syrie qui vit sous une tente du camp de Nea Kavala depuis février 2016*

Certains camps officiels, à l'image de Malakasa et de Ritsona, sont isolés, loin des hôpitaux et d'autres services. La plupart ont été construits sans que soient pris en compte les besoins de groupes vulnérables, par exemple les personnes handicapées ou les personnes âgées.

## PAS DE PRISE EN CHARGE DE CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

Les personnes particulièrement vulnérables ne sont pas identifiées systématiquement ni n'ont accès aux services spécialisés dont elles ont besoin, ce qui leur fait courir un risque accru. Sont notamment concernés les femmes enceintes, les mineurs non accompagnés, les victimes de torture et de violence, les personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique et les mères célibataires.

À l'issue d'une procédure de préenregistrement menée par les services d'asile grecs jusqu'en juillet 2016, 3 481 personnes ont été identifiées comme appartenant à des groupes vulnérables en Grèce continentale. Cependant, Amnesty International s'est entretenue avec plusieurs dizaines de personnes présentant des besoins particuliers qui, bien qu'elles aient été préenregistrées, se trouvaient toujours dans des camps impropres à leur accueil, faute d'autre solution adaptée de logement. D'après les statistiques officielles, on dénombrait en Grèce 1 483 mineurs non accompagnés qui étaient maintenus en détention ou vivaient dans des camps, dans l'attente d'un hébergement, en septembre.

**« Personne ne peut nous protéger.  
Il y a des bagarres, mais les policiers  
se contentent de regarder et de  
prendre des photos. »**

*Salwa, enseignante syrienne qui a vécu dans le camp de Softex jusqu'en août*

Les conditions de vie effroyables des demandeurs d'asile et l'incertitude de leur avenir attisent les tensions qui ont donné lieu à des violences dans plusieurs camps. La police, invoquant un manque de ressources, n'intervient que rarement pour assurer la sécurité ou prévenir de nouvelles violences. Plusieurs dizaines de réfugiés, dont de jeunes enfants, ont confié à Amnesty International se sentir en danger dans les camps. Craignant des représailles et sachant que la police n'interviendra probablement pas, de nombreux demandeurs d'asile ne signalent pas les violences subies.

Les camps existants sont particulièrement dangereux pour les femmes et les filles. L'éclairage y est médiocre, il n'y a pas de latrines ni de douches séparées sûres pour les femmes et aucun mécanisme ne permet de signaler les actes de harcèlement ou de protéger les victimes. En juillet, Amnesty International a rencontré plusieurs femmes yézédiennes du camp de Nea Kavala. Elles avaient fui les attaques menées contre les minorités ethniques du nord de l'Irak par le groupe armé se désignant sous le nom d'État islamique (EI), dont les combattants torturaient les femmes et les jeunes filles, les violaient et les soumettaient au mariage forcé et à l'esclavage sexuel. L'État n'assurant pas leur protection dans le camp, les femmes ont décidé de former un « cercle de protection » et s'accompagnent mutuellement pour se rendre aux toilettes. L'accueil des demandeurs d'asile en Grèce ne doit pas se limiter à l'offre d'un hébergement temporaire d'urgence. Il convient d'adopter sans délai une approche où l'accès aux services de base est prioritaire et où les personnes ne sont pas condamnées à vivre dans des sites reculés et non adaptés.

**« Nous ne nous sentons pas en sécurité  
dans le camp. Nous n'utilisons pas les  
douches. À la place, nous avons construit  
un hammam à côté de nos tentes. »**



© Amnesty International (photo : Richard Burton)



## L'HISTOIRE D'ALAN, DE GYAN ET DE LEUR FAMILLE

Alan (30 ans) et sa sœur (28 ans) sont des Kurdes syriens. Souffrant d'une atrophie musculaire, tous deux ont une mobilité réduite et se déplacent en fauteuil roulant. Leur père et leur petite sœur sont arrivés en Allemagne en 2015.

Alan, Gyan, deux autres de leurs frères et sœurs et leur mère sont arrivés en Grèce en mars 2016. Comme la frontière entre la Grèce et la Macédoine est fermée pour les réfugiés et les migrants, ils vivent dans un camp reculé, installé sur une ancienne base militaire à 60 kilomètres au nord d'Athènes. Constitué de tentes quasiment collées les unes aux autres et de quelques bâtiments délabrés, le camp est totalement inadapté pour les accueillir et leur mère, leur frère et leur sœur doivent s'occuper d'eux. Gyan a raconté à Amnesty International :

*« En Syrie, mon frère et moi donnions des cours de soutien aux enfants après l'école. Mais nous avons dû arrêter et fuir les bombardements et l'EI. Nous avons passé un an et demi en Irak, mais le groupe armé s'y trouvait aussi, alors nous sommes partis. La traversée des montagnes pour rejoindre la*

*Turquie a été difficile ; en raison de notre handicap, nous avons dû louer deux chevaux [pour nous transporter]. C'était dur. Et nous avons eu si peur en mer avant d'arriver en Grèce. Selon "l'accord" conclu avec les passeurs, nous devons être une trentaine au départ d'Izmir, en Turquie. Au final, nous étions 60 à bord de l'embarcation. Nous avons dû abandonner nos fauteuils roulants, car les passeurs voulaient embarquer plus de monde [...]. À un moment, j'ai demandé à mon frère de me jeter par-dessus bord, je n'en pouvais plus. »*

Alan a expliqué à Amnesty International que, quand ils ont enfin été arrivés sur l'île de Chios, les frontières avaient été fermées : « Le HCR nous a indiqué que les frontières étaient fermées pour tous, même pour les femmes enceintes ou les personnes handicapées. Personne ne pouvait passer. En un instant, tous mes rêves ont été brisés. »

Ce n'est qu'en juillet que la famille a réussi à faire préenregistrer sa demande d'asile auprès des services d'asile grecs, son intention étant de déposer une demande de regroupement familial auprès du gouvernement allemand. « Nous n'avons aucune information sur le traitement de notre dossier », ont-ils déploré. Même si Alan et les autres membres de sa famille sont particulièrement reconnaissants de

l'aide que leur apportent les bénévoles et les associations, ils ne voient pas comment ils pourraient passer un autre hiver dans le camp, qui n'a absolument pas été conçu pour accueillir des personnes sur le long terme, encore moins des personnes aux besoins spécifiques. La prise en charge de Gyan et d'Alan éprouve également les autres membres de leur famille, dont leur mère, qui souffre d'arthrose.

En attendant, Alan veut se rendre utile aux autres par l'enseignement.

**« J'ai décidé d'apprendre l'anglais aux enfants d'ici. S'ils veulent aller dans un autre pays, ils en auront besoin. Ils doivent apprendre [...]. Peut-être que, plus tard, ils se souviendront qu'ils avaient un professeur qui s'appelait Alan. »**





*Venu d'Afghanistan, Ismail (3 ans) vit dans une tente à côté de l'ancien aéroport d'Hellinikon, à Athènes, avec sa famille. Ismail et les autres enfants passent la plupart de leur temps devant ce bâtiment insalubre et dangereux. Juillet 2016.  
© Giorgos Moutafis/Amnesty International*

*Image tout en haut : Quelques 800 personnes vivent dans ou devant le hall des arrivées de l'ancien aéroport d'Hellinikon à Athènes. Juillet 2016.  
© Giorgos Moutafis/Amnesty International*

# DES VIES EN SUSPENS : LES VAINES PROMESSES DE L'EUROPE

## RELOCALISATION D'URGENCE : UNE NÉCESSITÉ PRESSANTE

**« Les dirigeants de l'UE ne cessent de répéter qu'ils veulent agir avec humanité, mais ils font traîner le processus [de relocalisation] en longueur et peu leur importent nos conditions de vie ici. »**

*Soushi, une Yézidie venue d'Irak*

Fin septembre 2015, les États membres de l'UE ont convenu d'un dispositif temporaire pour répartir plus équitablement entre les pays européens la responsabilité d'accueillir les demandeurs d'asile. Pour soulager la pression sur les premiers pays d'accueil aux frontières de l'UE, où le nombre de personnes ayant besoin d'une protection internationale est élevé, ils ont mis en place un mécanisme de relocalisation d'urgence sur deux ans. Sur la question de la Grèce, les autres États membres de l'UE se sont engagés à accueillir 66400 demandeurs d'asile, répartis selon des quotas fixés au préalable.

Cependant, les promesses de relocalisation des demandeurs d'asile, depuis la Grèce où ils sont hébergés provisoirement vers d'autres pays européens où leur serait proposé un logement à plus long terme, n'ont pour le moment pas été traduites dans les faits. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : au 14 septembre 2016, seuls 3734 demandeurs d'asile avaient quitté la Grèce pour rejoindre d'autres pays européens, alors que 7106 relocalisations (chiffre déjà faible) avaient été promises au 30 août 2016.

Le programme de relocalisation de l'UE est un mécanisme important pour soulager la Grèce. C'est aussi, pour beaucoup de demandeurs d'asile, le seul moyen d'obtenir une protection dans d'autres pays européens. Cependant, une série d'obstacles, essentiellement politiques, bloque le processus, mettant des milliers de vies en suspens.

D'après les chiffres de la Commission européenne, la plupart des États européens proposent bien moins de places d'accueil que les quotas qui leur ont été alloués. Aucun demandeur d'asile n'a été relocalisé par l'Autriche, la Hongrie et la Pologne au titre du programme d'urgence. L'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, la République tchèque et la Slovaquie ont relocalisé moins de 5% des personnes qu'elles s'étaient engagées à aider en 2015.

Même si les services d'asile grecs auraient besoin de ressources supplémentaires, ce sont les États européens de destination qui sont largement responsables des délais de traitement des demandes de relocalisation. Au 31 juillet, les services d'asile grecs avaient reçu quelque 10000 demandes. La Commission européenne a engagé à plusieurs reprises les États à y répondre sous deux semaines mais, aujourd'hui encore, ce délai n'est pas respecté, et les intéressés peuvent voir s'écouler jusqu'à quatre mois entre le dépôt de leur demande de relocalisation et leur transfert. Cette situation entraîne inévitablement de la frustration et sape la confiance accordée au programme, ce qui explique en grande partie le nombre relativement faible de demandes de relocalisation envoyées à ce jour.

Seuls les demandeurs d'asile qui fuient des pays pour lesquels le taux moyen de reconnaissance de l'asile est, dans toute l'UE, égal ou supérieur à 75% peuvent prétendre à la relocalisation. Ce taux de protection en Europe est réévalué tous les trimestres, les nationalités concernées étant donc susceptibles de changer. Pour le moment, ce seuil a essentiellement été franchi par les Syriens, qui représentent la majorité des personnes bloquées en Grèce. Les Irakiens sont exclus du programme depuis juillet 2016 tandis que les Afghans, deuxième nationalité la plus représentée dans le pays, n'en ont jamais été bénéficiaires. Ce processus de sélection a fait naître un sentiment d'iniquité chez les groupes exclus du programme.

L'absence totale de volonté politique affichée par de nombreux États pour relocaliser les demandeurs d'asile se manifeste de façon frappante face à l'un des groupes les plus vulnérables : les mineurs non accompagnés. Entre juin et juillet 2016, les autorités grecques en ont recensé 1225 en Grèce continentale. Même si tous ne peuvent pas bénéficier d'une relocalisation, du fait de leur nationalité ou parce qu'ils font déjà l'objet d'une demande de regroupement familial, le nombre de ceux qui ont été relocalisés en Europe au titre du programme d'urgence est extrêmement faible. Ils ne sont que 42 à l'avoir été, la plupart vers la Finlande.





Farah (19 ans) a fui la Syrie il y a un an. Il veut étudier l'informatique, mais est bloqué dans le camp grec de Ritsona. Juillet 2016.  
© Giorgos Moutafis/Amnesty International

Image tout en bas : Les femmes yézidiées ont survécu aux violences de l'EI, ont parcouru des milliers de kilomètres pour s'enfuir et sont maintenant ignorées par les dirigeants européens. Juillet 2016.  
© Amnesty International (photo : Richard Burton)





© DR

## YEHIA ET WALAA : DES SOUFFRANCES QUI S'ÉTERNISENT

Yehia (29 ans) et Walaa (23 ans), deux étudiants de Syrie, ont deux petites filles, Sara et Fatima. Le frère de Walaa, après avoir survécu à un naufrage mortel sur l'île de Lampedusa en octobre 2013, s'est vu accorder une protection temporaire à Malte. Les autres frères et sœurs et les parents de Walaa sont en Allemagne. En 2014, le couple a trouvé refuge en Turquie, où est née leur fille aînée, Sara.

*« Nous nous sommes mariés pendant la guerre, en sous-sol [...]. Le jour de notre mariage, une forte explosion a eu lieu devant chez nous. La maison de notre voisin et celle de mon oncle ont été détruites. »*

Quand le couple est arrivé sur l'île grecque de Lesbos, fin février 2016, Walaa était enceinte de six mois. Yehia et Walaa se sont rendus en Grèce continentale pour finalement se retrouver dans un camp de réfugiés informel, connu sous le nom de « camp EKKO », car il est proche d'une station-service EKKO, non loin de Polykastro, ville située dans le nord du pays. Ils y sont restés trois mois.

*« Les conditions étaient vraiment difficiles. Quand il pleuvait, l'eau s'infiltrait dans notre tente [...]. Sara [a été atteinte de pneumonie] et n'est toujours pas guérie [...]. Elle va bien pendant deux jours, puis elle est malade les deux jours suivants [...]. Quand nous dormions, notre tente pouvait s'envoler à cause du vent. »*

Après avoir déposé plusieurs demandes de relocalisation au titre du programme européen auprès des services d'asile grecs, le couple a été convoqué pour son premier entretien fin avril 2016. Malgré les problèmes de santé et la grossesse avancée de Walaa, aucun hébergement ne leur a été offert.

Yehia, Walaa et Sara ont continué de vivre dans le camp EKKO jusqu'à la fin du mois de mai, quand un couple grec leur a proposé d'habiter dans un appartement de Salonique. Fatima est née à Salonique mi-juin 2016, le jour où les autorités ont expulsé plus de 1 800 personnes du camp EKKO.

Fin juin, la famille s'est rendue à Athènes pour un entretien à l'ambassade de France. Elle a été transférée vers ce pays fin août 2016.

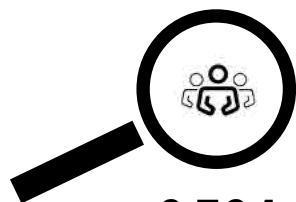
Walaa s'est confiée sur ce nouveau chapitre de leur vie :

**« Je suis heureuse et triste à la fois, car il y en a encore tant de pauvres gens [bloqués] en Grèce. Je veux que mes filles vivent décemment et en paix. »**

## PLACES PROMISES ET RÉALITÉ

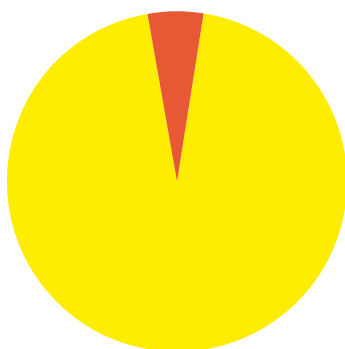


**RELOCALISATIONS PROMISES**  
**66 400**  
**SUR DEUX ANS**



**3 734**  
**RELOCALISATIONS**  
**LA 1<sup>RE</sup> ANNÉE**

**5,6%**  
**PERSONNES RELOCALISÉES**



## NOMBRE TOTAL DE RELOCALISATIONS PAR LES ÉTATS MEMBRES AU 14 SEPTEMBRE 2016

	PLACES PROMISES	RELOCALISATION DEPUIS LA GRÈCE	%
ALLEMAGNE	17 209	195	1
AUTRICHE	1 491	0	0
BELGIQUE	2 415	118	4,8
BULGARIE	831	6	0,7
CHYPRE	181	42	23
CROATIE	594	10	1,6
ESPAGNE	6 647	151	2
ESTONIE	204	49	24
FINLANDE	1 299	419	32
FRANCE	12 599	1 431	11
HONGRIE	988	0	0
IRLANDE	240	69	28
LETTONIE	295	55	18
LITUANIE	420	77	18
LUXEMBOURG	309	104	33
MALTE	78	24	30
PAYS-BAS	3 797	439	11
POLOGNE	4 321	0	0
PORTUGAL	1 778	323	18
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	1 655	12	0,7
ROUMANIE	2 572	147	5
SLOVAQUIE	652	3	0,4
SLOVÉNIE	349	60	17
SUÈDE	2 378	0	0

Source : Commission européenne

\* L'Irlande, la Norvège et Suisse ont rejoint volontairement le mécanisme. Pas de relocalisations depuis la Grèce à ce jour.

\* La Suède s'est vu accorder une suspension de ses obligations au titre du mécanisme de relocalisation.

\* En mars, une suspension partielle a été accordée temporairement à l'Autriche.





© Jean-Marc Viret

## L'HISTOIRE DE KARAM : ENFIN EN SÉCURITÉ

Quand la guerre a éclaté, Karam suivait des études de médecine à Deir ez-Zor, en Syrie. La ville était assiégée, mais il y est resté, car il tenait absolument à terminer ses études. Il travaillait en parallèle pour le Croissant-Rouge.

En janvier 2015, juste après avoir été diplômé, il s'est enfui avec son épouse, leurs deux enfants et sa mère. « Dans la rue, je ne pouvais penser qu'à une seule chose : à tout moment, une bombe peut me tuer », a-t-il confié à Amnesty International.

Ils ont d'abord fui en Turquie, puis ont décidé d'aller en Europe, initialement en Allemagne, car le frère cadet de Karam s'y trouvait déjà. À leur arrivée en Grèce toutefois, ils ont déposé une demande de relocalisation même s'ils savaient qu'ils ne pourraient pas choisir leur pays de destination.

« Ma mère n'est plus toute jeune, elle est diabétique et souffre d'hypertension. Mon épouse était enceinte et nous avions déjà une fille. Je ne pouvais pas subvenir seul à leurs besoins [...]. Nous attendions de connaître le pays qui nous choisirait. Nous avons attendu un mois et 10 jours exactement. Pendant cette période, j'ai travaillé bénévolement dans le port d'Athènes [Le Pirée]. Une dizaine de jours après le dépôt de ma demande au titre du programme de relocalisation, la frontière a été fermée. Beaucoup de réfugiés se sont retrouvés bloqués dans le port d'Athènes, et à Idomeni à la frontière. Après avoir été bénévole dans le port, [...] j'ai travaillé dans un centre de santé pour le compte d'une association en Grèce. »

Karam et sa famille ont eu de la chance : ils ont déposé leur demande alors que les frontières étaient encore ouvertes et que le programme de relocalisation ne suscitait pas autant d'intérêt, la procédure a été plus rapide. Ils ont été conduits en France, où ils vivent depuis quatre mois.

Souhaitant rejoindre son fils cadet en Allemagne, la mère de Karam a fait une demande de regroupement familial qui, après une longue attente, a été acceptée.

**« Nous vivons aujourd'hui en sécurité, c'est le plus important. Avant la guerre, nous vivions aussi en sécurité. C'est un état dont on ne se rend compte qu'une fois qu'on nous en prive. »**

## L'HISTOIRE DE K. A. : QUAND L'ESPOIR S'AMENUISE

K. A. est avocat. Il a quitté la Syrie en compagnie de son fils, de sa belle-fille et de ses deux petits-fils (9 ans et 4 ans).

*« En Syrie, j'aidais les prisonniers politiques. Trois de mes confrères ont été arrêtés et ont disparu. Quand mon logement à Damas a été détruit sous les bombardements, j'ai déménagé à Raqqa, mais l'EI était présent. J'ai eu peur d'être arrêté en raison de ma profession et parce que je ne suis pas pratiquant. Je me suis caché pendant un an, puis je n'ai eu d'autre choix que de quitter la Syrie. »*

En septembre, la famille s'est enfuie en Turquie. Sa belle-fille, alors à un stade avancé de sa grossesse, ne pouvait pas poursuivre le voyage. Le fils de K. A. est donc reparti seul et a rejoint l'Allemagne, espérant qu'ils seraient tous réunis plus tard – mais rien de tel ne s'est passé.

Le 18 février, les membres de la famille restés en Turquie, auxquels est venue s'ajouter une petite fille née 20 jours plus tôt, ont réussi à traverser la mer Égée et sont arrivés en Grèce. Ils se sont rendus à Athènes, puis ont pris un bus pour Idomeni, village situé dans le nord du pays à la frontière avec la Macédoine où, à ce moment-là, se trouvait un camp de transit informel. Comme la route des Balkans occidentaux était encore ouverte aux Syriens à l'époque, K. A. pensait que d'ici quelques jours ils seraient avec son fils en Allemagne.

*« Quand nous sommes arrivés à Idomeni, il pleuvait. Nous avons dû dormir dehors. Le chaos régnait et tout était très compliqué. Je me suis senti mal et j'ai dû être hospitalisé pendant 10 jours. Quand je suis sorti de l'hôpital, la frontière était fermée pour tous : nous étions piégés. Nous sommes restés dans le camp un mois et demi. »*

K. A. et sa famille résident aujourd'hui à Skaramagas, un camp de réfugiés situé en périphérie de la capitale grecque. Leurs conditions de vie se sont légèrement améliorées, car ils dorment dans une caravane, loin du sol boueux d'Idomeni, mais leur avenir reste incertain. Pendant des mois K. A. a tenté de contacter les services d'asile grecs, mais n'a réussi à le faire que le 5 juillet.

**« Je sais que je ne peux pas déposer de demande de regroupement familial. Je vais demander à être relocalisé. Je ne sais pas où j'irai. Je n'ai plus aucun rêve ni espoir ; je suis fatigué et déçu. »**











**« Chaque jour, nous mourons 100 fois : l'air est malsain, la nourriture est mauvaise et les maladies infectieuses sont nombreuses. Même un animal ne pourrait pas vivre ici. »**

*Yousif Ajaj (26 ans), venu de Syrie, dans le camp de réfugiés de Softex. Juillet 2016.*

## DES FAMILLES SÉPARÉES DEPUIS TROP LONGTEMPS

**« Nous sommes loin de lui depuis trop longtemps. À chaque fois que je parle à mon époux, mes enfants pleurent. »**

*Nadja, réfugiée syrienne, Skaramagas (près d'Athènes)*

Rester ensemble est essentiel pour les réfugiés qui tentent de reconstruire leur vie. Pourtant, des demandeurs d'asile dont certains proches vivent ailleurs en Europe (en Allemagne pour la plupart) se sont retrouvés piégés en Grèce pendant des mois, craignant de plus en plus de ne pas pouvoir les rejoindre rapidement. Les conséquences sur le bien-être physique et mental des enfants et des chefs de famille sont très importantes. Amnesty International a rencontré des personnes séparées depuis longtemps de leurs proches qui, non seulement étaient traumatisées par la guerre, mais souffraient aussi de stress, d'anxiété ou de dépression.

**« Mon fils de 14 ans est arrivé en Allemagne en octobre 2015. Je m'inquiète pour lui, je ne peux pas rester ici. »**

*Salwa, enseignante syrienne qui a vécu dans le camp de Softex jusqu'en août*

Au regard de la législation européenne (Règlement Dublin), l'obligation de regroupement ne concerne que la famille nucléaire. Pour les réfugiés bloqués en Grèce, cela signifie que le regroupement familial est possible dans le cas d'un parent qui voyage seul ou avec ses enfants et souhaite retrouver son conjoint, des parents dont un enfant mineur se trouve dans un pays de l'UE, et des mineurs non accompagnés qui ont de la famille dans l'UE. Ces personnes se heurtent pourtant à des obstacles majeurs, car l'accès à la procédure d'asile est particulièrement difficile en Grèce et que les ressources allouées au traitement des demandes de regroupement familial en Grèce comme dans les pays d'accueil sont insuffisantes. En conséquence, des familles sont éclatées depuis des mois, et beaucoup ne savent pas quand elles pourront à nouveau être ensemble.

En juillet 2016, des demandeurs d'asile qu'a rencontrés Amnesty International attendaient que les services d'asile grecs les informent par SMS de la date de leur rendez-vous pour faire leurs demandes au titre de la procédure d'asile et de celle du regroupement familial. Ils n'avaient aucune information sur le processus. Quelques centaines d'entre eux avaient obtenu un rendez-vous en septembre, mais pour de nombreux autres l'incertitude et l'attente perduraient.

Les restrictions récemment appliquées au regroupement familial pour les bénéficiaires d'une protection subsidiaire dans certains pays européens risquent elles aussi d'empêcher les familles de se retrouver. Le manque d'informations adaptées aux réalités complexes des familles constituées et séparées pendant un conflit et leur fuite du pays touché, auquel viennent s'ajouter des obligations peu réalistes en termes de justificatifs à présenter, peuvent entraîner des délais importants, voire des obstacles insurmontables.

Conformément à la réglementation de l'UE, les gouvernements pourraient proposer des procédures accélérées et accessibles de regroupement familial via leurs représentants diplomatiques en Grèce. Par exemple, l'ambassade allemande de Grèce a mis en place une procédure autorisant les personnes ayant le statut de réfugié en Allemagne à demander des visas dans le cadre du regroupement familial. Pour les familles syriennes, l'ambassade offre une « procédure simplifiée ». Ces procédures peuvent elles aussi s'avérer problématiques : Amnesty International s'est entretenue en juillet 2016 avec des réfugiés dont les rendez-vous avaient été fixés en 2017.

## LES VISAS, UNE SOLUTION POUR DÉBLOQUER LA SITUATION

En raison du retard accumulé dans le traitement des demandes d'asile en Grèce, la situation de nombreuses personnes dans le pays ne peut pas être régularisée rapidement. Celles-ci n'ont également que des chances infimes de pouvoir poursuivre leur voyage vers un autre pays européen pour y trouver protection. Pour certaines d'entre elles, cette solution n'est quasiment pas envisageable, car elles ne détiennent pas tous les justificatifs nécessaires à l'obtention d'un visa de voyage classique.

Or, les États européens peuvent faire preuve de souplesse et lever les obligations de visa. Les ambassades et consulats en Grèce pourraient délivrer des visas humanitaires qui permettraient aux demandeurs d'asile de voyager, en toute sécurité et par des voies régulières, pour se rendre dans d'autres pays européens où ils pourraient solliciter l'asile. Ceux qui sont vulnérables, par exemple ceux dont l'état nécessite des soins médicaux d'urgence, pourraient eux aussi se voir remettre un visa humanitaire pour se faire correctement soigner.

Les États européens ont également la possibilité de délivrer des visas étudiants ou bien des permis de travail via leurs services consulaires en Grèce. Pour les nationalités qui ne peuvent pas bénéficier du programme de relocalisation, ou pour les personnes qui n'ont pas de famille dans d'autres pays européens, il pourrait s'agir d'une solution sûre et légale pour quitter la Grèce.

Ces différentes solutions sont à la disposition des dirigeants européens, mais la volonté politique d'offrir ces voies sûres et légales est absente. Pendant ce temps, les intéressés voient leurs possibilités de quitter la Grèce diminuer rapidement.



© Amnesty International (photo : Richard Burton)

## L'HISTOIRE DE FIRIAL

Originaire d'Alep, Firial (33 ans) est bloquée en Grèce avec ses deux filles. Son époux, gravement malade, est en Allemagne avec leurs deux fils.

*« Je suis restée à Alep, déménageant régulièrement pendant quatre ans. Ma maison a été détruite. Mon père, ma sœur, ma mère et son époux sont tous morts dans des bombardements. Nous sommes partis après l'infarctus de mon mari. »*

*Je suis arrivée en Turquie en mai 2015 [...]. Mon mari ne pouvait pas travailler, car il était hospitalisé. Il est resté une dizaine de jours à l'hôpital, puis il est revenu, puis il est retourné à l'hôpital pendant encore une dizaine de jours [...]. J'ai économisé pour qu'il puisse aller en Allemagne. Il a quitté la Turquie à la mi-novembre, il est arrivé en Allemagne quatre jours plus tard avec nos deux fils. »*

Firial est arrivée sur l'île de Chios le 1<sup>er</sup> février [2016], avant de se rendre à Athènes, puis à Salonique et enfin au camp EKKO. Elle a ensuite rejoint à pied Idomeni, où elle est restée quatre mois.

*« Quand la frontière a été fermée, j'ai commencé à être stressée [...]. Des hommes sont venus me voir pour savoir si j'étais mariée ou divorcée. Un jour, je suis allée voir MSF [...]. Un médecin m'a dit que je souffrais de dépression et m'a donné des cachets. »*

*J'ai rendez-vous à l'ambassade d'Allemagne le 10 janvier 2017. Ils m'ont dit qu'ils pourraient m'aider si j'avais un passeport. Mais je n'en ai pas ; je n'ai pas pu les prendre avec moi [...]. Je ne peux pas en demander un nouveau, cela me coûterait entre 600 et 700 euros [...]. »*

**« J'ai beaucoup souffert.  
J'ai perdu ma maison.  
Je suis allée en Turquie.  
Mes enfants sont déscolarisés depuis si longtemps.  
Je ne sais pas quand je pourrai aller en Allemagne.  
Cela me tue. »**





© Giorgos Moutafis/Amnesty International

## LES AFGHANS DANS L'IMPASSE : L'HISTOIRE DE ZALASHT

Zalasht, originaire de Kaboul, est bloquée avec ses quatre enfants dans un camp de réfugiés à Malakasa. Lorsque son mari a été tué par une bombe en Afghanistan il y a quatre ans, son pire cauchemar était de voir la même chose arriver à ses enfants. Elle a vendu sa maison et a confié sa vie et celle de ses enfants à des passeurs, dans l'espoir d'atteindre l'Europe. Elle est arrivée sur l'île de Chios en février 2016, avant de rejoindre le port du Pirée à Athènes, puis Malakasa.

« Nous faisons partie du premier groupe de réfugiés qui sont arrivés dans ce camp. J'avais tellement peur. Nous ne savions pas où ils nous conduisaient. On nous a dit que les conditions étaient meilleures qu'au [port du Pirée], mais ce n'était pas vrai. Au début, il n'y avait qu'un WC pour 500 personnes et nous n'avons pas pu nous doucher pendant un mois. »

Les Afghans ne peuvent pas bénéficier du programme de relocalisation d'urgence. N'ayant pas de famille en Europe, Zalasht ne peut pas solliciter un regroupement familial. Elle n'a donc d'autre choix que de demander l'asile et de rester en Grèce. Cette solution n'augure toutefois rien de bon, étant donné les défaillances du système d'asile grec et les conditions d'accueil actuelles dans le pays.

« Cet endroit est plein de serpents, et quand il pleut, l'eau s'infiltre dans la tente. La nuit, il fait très noir. Nous n'avons qu'une lampe torche que nous partageons tous les cinq. Si je dois accompagner l'un de mes enfants aux toilettes, les autres restent dans le noir complet. L'autre nuit, l'une de mes filles a trébuché sur une corde de la tente et est tombée car elle n'y voyait rien. Elle a dû être hospitalisée, car elle avait le nez cassé. »

Zalasht n'aspire qu'à un avenir meilleur et plus sûr pour ses enfants :

**« Mes enfants n'étaient pas en sécurité en Afghanistan. Le simple fait d'aller à l'école était dangereux. »**

# CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Près de 60 000 personnes – des réfugiés, des demandeurs d’asile et des migrants – arrivées en Grèce en 2015 et en 2016 sont abandonnées à leur sort dans le pays, vivant dans des conditions d’hygiène déplorables. La crise humanitaire que connaissent ces hommes, ces femmes et ces enfants met clairement en évidence l’incapacité collective des gouvernements européens à se partager les responsabilités et à protéger ces personnes comme ils s’y sont pourtant engagés.

Les dirigeants européens sont responsables de cette crise humanitaire, qui peut toutefois être résolue s’ils font preuve de volonté politique. Les solutions, à l’image de la relocalisation, du regroupement familial et des visas, existent. Si la Grèce et ses partenaires européens n’agissent pas de toute urgence pour améliorer les conditions des millions de personnes piégées dans le pays, assumer leur part de responsabilité et offrir à ces personnes un lieu sûr, la crise humanitaire deviendra une tragédie s’installant dans la durée.

De simples citoyens un peu partout sur le continent ont témoigné leur solidarité à l’égard d’une partie des personnes les plus vulnérables au monde, qui ont risqué leur vie pour se mettre en sécurité en Europe. Ils les ont accueillies, leur ouvrant parfois même leur porte.

***Le moment est venu pour les gouvernements européens de cesser de détourner le regard et d’honorer leurs obligations juridiques et morales.***



*Sarif, réfugiée yézidie âgée et aveugle venue d’Irak. Ses proches ont indiqué à Amnesty International qu’elle avait plus de 100 ans. Sarif vit sous une tente du camp de Nea Kavala avec l’un de ses fils, l’épouse de celui-ci et leurs cinq enfants.  
© Amnesty International (photo : Richard Burton)*

## RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS EUROPÉENS

### RELOCALISATION DANS L'UE

- Accroître le nombre de places de relocalisations promises pour qu'elles correspondent aux besoins actuels en Grèce
- Accélérer le processus de relocalisation en acceptant rapidement les demandes en ce sens, sans imposer de critères restrictifs, et garantir l'admission rapide des personnes dont la demande a été acceptée
- Élargir le champ d'application du programme à tous les demandeurs d'asile

### REGROUPEMENT FAMILIAL

- Mettre en place des procédures accélérées, publiques et accessibles de regroupement familial pour veiller à ce que les personnes bloquées en Grèce retrouvent rapidement leurs proches dans d'autres pays européens

- Délivrer des autorisations uniques (laissez-passer) aux membres d'une famille qui ne sont pas en mesure d'obtenir des titres de voyage nationaux
- Adopter une définition ouverte de la famille et envisager les relations familiales dans leur acception plus large, sans se limiter à la filiation biologique, mais en se fondant sur le critère de dépendance
- Autoriser des personnes à rejoindre non seulement les membres de leur famille qui ont le statut de réfugié, mais aussi ceux qui ont reçu une protection subsidiaire dans les pays d'accueil

### VISAS

- Autoriser l'accès sur leur territoire des demandeurs d'asile qui ont besoin sans délai d'une attention spéciale, en leur délivrant des visas humanitaires par exemple
- Proposer d'autres voies d'admission, également accessibles aux demandeurs d'asile bloqués en Grèce

### AU GOUVERNEMENT GREC

- Fournir un hébergement convenable, avec l'appui de l'UE, et trouver notamment d'autres solutions que les camps ; ne recourir à des abris de type conteneur ou tente qu'en dernier ressort ; et veiller à ce que l'hébergement d'urgence dispose d'installations sanitaires adéquates et séparées pour les hommes et pour les femmes ainsi que de services de soins médicaux adaptés
- Veiller à ce que tous les groupes vulnérables, y compris les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et celles qui souffrent de maladies chroniques, aient accès à des services et à des soins appropriés
- Assurer la sécurité des réfugiés partout, notamment dans les camps, et leur accès effectif à la justice



*Noura a 6 ans. Venue de Syrie, elle est bloquée en Grèce avec sa mère, ses deux frères et sa sœur. La famille attend de pouvoir rejoindre le père en Allemagne.  
© Giorgos Moutafis/Amnesty International*

**Amnesty International** est un mouvement mondial regroupant plus de 7 millions de personnes qui prennent chaque injustice comme une attaque personnelle. Ensemble, nous militons pour un monde où les droits fondamentaux de chaque personne sont respectés. Nous sommes financés par des membres et des personnes comme vous. Nous sommes indépendants de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute religion. Aucun gouvernement n'est à l'abri des regards. Aucune situation n'est désespérée. Aidez-nous à militer en faveur d'un monde plus juste. Vos actions peuvent contribuer à faire traduire en justice des tortionnaires, à protéger les réfugiés qui fuient la violence ou à faire libérer des personnes emprisonnées uniquement pour s'être exprimées.

Index : EUR 25/4843/2016  
Français, septembre 2016

**AMNESTY INTERNATIONAL**  
SECRETARIAT INTERNATIONAL

[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)

e: [contactus@amnesty.org](mailto:contactus@amnesty.org)  
t: +44-20-74135500  
f: +44-20-79561157

Peter Benenson House, 1 Easton  
Street, Londres, WC1X 0DW,  
Royaume-Uni

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

